



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 août 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2014

Débat consacré à l'intégration

### Compte rendu analytique de la 15<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 27 mai 2014, à 15 heures

*Président* : M. Drobnjak (Vice-Président)..... (Croatie)

## Sommaire

Urbanisation durable (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents ([srcorrections@un.org](mailto:srcorrections@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

14-54180 (F)



Merci de recycler



*En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Drobnjak (Croatie), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Urbanisation durable (suite)**

1. *Une table ronde se tient, qui a pour sujet « Les villes : facteurs sociaux de développement durable » et qui est animée par M. Andrew Reynolds (États-Unis d'Amérique), Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement. Y prennent part les experts dont les noms suivent : M. Shri Karan Bir Singh Sidhu (Secrétaire adjoint au logement, Ministère indien du logement et de la réduction de la pauvreté urbaine), M. Hans d'Orville (Sous-Directeur général à la planification stratégique, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), M<sup>me</sup> Saskia Sassen (professeur de sociologie, titulaire de la chaire Robert S. Lynd et Coprésidente du Comité sur la réflexion mondiale, Columbia University), M. Yang Kaizhong (Université de Pékin) et M. Peter Calthorpe (Directeur de la société Calthorpe Associates). M. Günter Meinert (Agence allemande de coopération pour le développement) et M<sup>me</sup> Lorena Zárate (Présidente de la Coalition internationale Habitat) y participent en qualité d'intervenants. M<sup>me</sup> Anka Mrak-Taritaš (Ministre de la construction et de l'aménagement du territoire (Croatie) fait un discours liminaire. Un débat interactif se tient à l'issue des communications présentées par les experts, auquel participent les intervenants.*

### *Débat général*

2. **M<sup>me</sup> Picco** (Observatrice de Monaco) rappelle que la superficie de Monaco, qui ne s'étend que sur 2 kilomètres carrés pour une population résidente de 38 000 habitants et une population active d'environ 50 000 personnes, pose un véritable défi. Chaque volet de l'action gouvernementale répond donc à l'exigence du développement économique durable. Les travaux et les projets d'ordre public sont assujettis à des normes strictes. Des subventions sont accordées aux propriétaires qui souhaitent remplacer des appareils de chauffage à combustibles fossiles par des panneaux solaires. En dépit de la forte densité de population, les espaces verts gérés de manière durable ont été multipliés par cinq depuis les années 60. Des politiques sont en place, qui aident à maîtriser la demande d'électricité et à développer le recours aux énergies

renouvelables. Les transports publics sont conçus de manière à favoriser les déplacements en bus, à bicyclette et à pied, et des subventions sont accordées pour encourager l'utilisation de véhicules électriques. Le secteur privé joue également un rôle clé au regard du développement durable, et chaque année, une semaine spéciale de sensibilisation au développement durable est organisée à l'intention des élèves des établissements d'enseignement. Il est crucial de partager les bonnes pratiques afin de faire de l'urbanisme un vecteur du développement durable.

3. **M. Grunditz** (Suède), rappelant que la délégation suédoise copréside le Groupe d'amis des villes durables, dit que, bien planifiée et bien gérée, l'urbanisation peut être un important vecteur du développement durable. Il n'existe toutefois pas de solution unique applicable à toutes les villes : les modèles d'urbanisation durable doivent prendre en compte les situations et les besoins spécifiques de chaque ville et de leurs habitants.

4. Dans une trentaine d'années, la population urbaine mondiale comptera 3 milliards de personnes de plus. Il est donc urgent de mettre en place des stratégies d'urbanisme et d'investissement pour répondre aux besoins en matière de logement adéquat et d'accès aux services de base et à des emplois décents, ainsi que pour relever les défis que constituent la dégradation de l'environnement, la gestion des déchets et l'approvisionnement en énergie. Il est essentiel d'envisager l'urbanisation de manière intégrée. Un mode de décision participatif et non exclusif, la gouvernance démocratique, l'équité et l'égalité des sexes sont autant de facteurs de la plus haute importance au regard de la planification urbaine.

5. **M. Hoxha** (Albanie) rappelle que l'urbanisation est historiquement liée à l'industrialisation et se traduit par la croissance de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie, le perfectionnement des réseaux de transport et un meilleur accès à l'éducation et à la culture. Très souvent, cependant, la voie suivie n'est pas viable, et elle engendre la pauvreté, les inégalités, la constitution de bidonvilles, l'accès insuffisant aux services de base, la criminalité, l'insécurité et la mauvaise gestion des déchets. C'est ainsi que, dans certaines parties du monde, la pollution est devenue intolérable.

6. L'urbanisation durable est un défi majeur pour l'Albanie, dont la population urbaine a connu une

rapide croissance, en particulier sur le littoral. Maîtriser l'urbanisation accélérée est une priorité, car ce phénomène s'ajoute aux problèmes hérités du passé : rejet de la propriété privée et absence de mesures institutionnelles destinées à créer des emplois, favoriser l'inclusion sociale et garantir des logements sociaux. L'apparition de constructions illégales vient s'ajouter aux problèmes, et ceci a entraîné la dégradation de l'environnement et la mauvaise utilisation des ressources. Les terres agricoles ont diminué en superficie, ce qui risque de nuire au potentiel touristique. Le manque de coordination dans la gestion, l'aménagement et la mise en valeur du territoire a fait que les politiques d'aménagement urbain ne sont pas viables. Seules des mesures audacieuses permettront d'inverser cette tendance.

7. Le Gouvernement albanais juge prioritaires, dans l'optique d'une sérieuse réforme territoriale, l'instauration d'une bonne gouvernance, le contrôle de l'aménagement du territoire, la consolidation et la coordination de l'aménagement à l'échelle locale et nationale en vue de la mise en place d'un cadre d'aménagement urbain et de développement économique fondé sur les avantages compétitifs des régions et garantissant la protection de l'environnement et l'intégration sociale, ainsi que le renforcement des attributions des autorités locales en la matière.

8. Des mesures ont été prises pour assurer la conformité des constructions urbaines non autorisées et d'autres seront mises en œuvre pour remédier aux mauvaises conditions de logement et au manque de services de base. On s'emploiera à améliorer l'incinération des déchets et développer le recyclage, pallier au manque d'espaces publics et protéger les terres cultivables. L'aménagement du territoire doit favoriser la diversité sociale et étayer l'accès à l'emploi. Les partenariats public-privé renforcés contribueront à la protection des zones urbaines, en particulier sur le littoral.

9. **M. Maksimychev** (Fédération de Russie) dit que l'on compte, dans la Fédération de Russie, environ 20 métropoles de plus d'un million d'habitants. Globalement, le taux d'urbanisation s'établit à 74 %, mais il existe des variations au niveau régional, l'urbanisation étant bien plus élevée dans le nord-ouest que dans le Caucase Nord. Des programmes ont donc été conçus à l'échelle nationale pour aider les régions ayant des besoins spécifiques. Des réformes juridiques

visant l'aménagement urbain durable sont en cours, et une feuille de route a été élaborée à cette fin.

10. Le Gouvernement russe s'emploie en permanence à répondre aux besoins en logements et en infrastructures. Un ambitieux programme a été lancé en 2008 pour construire des immeubles d'habitation, et des routes ont été ouvertes pour desservir les nouveaux quartiers. Des mesures ont été prises pour résoudre les problèmes que posent l'accroissement de la densité urbaine, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, le traitement des déchets et la pollution. La stratégie nationale d'aménagement urbain est parfaitement en phase avec les objectifs du millénaire pour le développement et les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20). Le Gouvernement russe prévoit, parmi ses priorités, la mise en place de prêts immobiliers, la réduction du coût du logement par la création de logements abordables à l'achat et à la location, et la possibilité pour tout un chacun d'améliorer ses conditions de logement au moins une fois tous les 15 ans.

11. Début juin 2014, une réunion se tiendra dans la ville de Khanty-Mansiysk afin que les autorités locales de la Communauté d'États indépendants se préparent à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat-III).

12. **M. Mahmoud** (Observateur de l'Égypte) dit que, l'exode rural se produisant surtout dans les pays en développement, il s'agit pour eux de faire en sorte que les villes soient opérationnelles et offrent aux habitants un accès à l'emploi et à des services publics adéquats et abordables.

13. L'Afrique, bien qu'étant le continent le moins urbanisé, enregistre le taux d'urbanisation le plus élevé au monde : la population urbaine y est passée de 33 millions d'habitants en 1950 à 414 millions en 2011 et elle devrait atteindre 744 millions d'ici à 2030. Si l'urbanisation permet aux pays africains de parvenir, au moyen d'économies d'échelle, au développement durable, notamment par la croissance économique, la réduction de la pauvreté et l'accès aux services de base, elle entraîne, lorsqu'elle est trop rapide, des problèmes considérables.

14. Il importe que tous les organismes des Nations Unies et les autres parties intéressées aident de manière constructive les pays en développement à s'attaquer aux multiples problèmes auxquels les villes doivent

faire face. Des ressources devraient être mobilisées en quantité suffisante pour qu'ils puissent atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et s'acquitter des obligations contractées au titre du document final de la Conférence Rio +20. La viabilité de l'aménagement urbain comme celle des villes exigent des politiques de transformation à différents échelons de gouvernance, ainsi que des démarches multisectorielles. Une interaction est nécessaire entre les États, mais aussi entre les autorités centrales et locales. Le secteur privé, les fondations, les universités et les réseaux de villes régionaux et mondiaux jouent également un rôle important au regard de l'aménagement durable. Les urbanistes doivent concevoir des politiques favorisant l'intégration des populations désavantagées et marginalisées et la prise de décisions participative.

15. L'urbanisation durable doit s'inscrire dans des politiques globales de développement économique qui prennent en compte la continuité entre le rural et l'urbain; si l'on veut maîtriser l'urbanisation, il faut donc construire de meilleures infrastructures en milieu rural, accroître la productivité agricole et les revenus des ménages ruraux et créer pour eux des emplois. En matière de transport urbain, il faudra aménager des voies spéciales pour les bus ainsi que des pistes cyclables et des voies piétonnières sûres, et inciter la population à moins utiliser la voiture. L'investissement dans de tels projets exige une vision à long terme ainsi qu'une aide financière et technologique de la part de la communauté internationale.

16. **M. Takahashi** (Japon) rappelle que les villes entrent à hauteur de 70 % dans l'utilisation mondiale des énergies premières et de 80 % dans les émissions de gaz à effet de serre. Or, on estime que 60 % de la population mondiale vivra en milieu urbain d'ici à 2030. Il apparaît donc que, si l'on pouvait transformer les villes, le développement durable serait possible. Par ailleurs, l'urbanisation étant étroitement liée aux problèmes que connaissent les zones rurales, une démarche générale englobant à la fois les zones urbaines et rurales se révèle essentielle.

17. Le Japon a connu une urbanisation rapide au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 60, la ville de Kita-Kyūshū est devenue l'une des plus grandes zones industrielles, mais aussi l'une des plus polluées. Elle s'est néanmoins transformée avant les années 90 et elle figure désormais au palmarès mondial des 500 établi par le Programme des Nations Unies pour

l'environnement. En 2011, l'Organisation de coopération et de développement économiques l'a déclarée « ville de croissance verte », et ce alors qu'elle demeure l'une des villes les plus industrialisées du Japon. Ce succès s'explique par des efforts déployés sur le plan collectif par tous les acteurs concernés, à savoir les pouvoirs publics, à tous les échelons, le secteur privé et la société civile. À cet égard, c'est en instaurant des conditions favorables aux diverses parties prenantes, en promulguant une législation stable et conséquente et en mettant en place des mesures d'incitation adéquates que les pouvoirs publics contribueront le mieux à l'urbanisation durable.

*La séance est levée à 17 h 50.*